

S'installer paysan

Objectifs de la formation

Etre capable d'élaborer une stratégie d'installation progressive dans un projet agricole.

Pré-requis

Pas de pré requis

Déroulé

Jour 1:

- Rappels sur les éléments préalables à une création d'entreprise.
- Les différents statuts social, juridique et fiscal pour une création d'activité agricole.
- Accès au statut d'agriculteur (principes d'assujettissement, étapes, calcul des cotisations sociales).

Jour 2:

- Mise en perspective : présentation d'un cas concret d'un projet d'installation
 - Visite d'une ferme.
 - Présentation du parcours de l'exploitant, de ses choix concernant les statuts agricoles, des outils économiques utilisés.
- Schématisme du parcours d'installation de l'agriculteur.

Jour 3: Les outils de gestion pour son projet : définition des objectifs économiques et des besoins, budget prévisionnel

- Les dispositifs de financements
- La logique de fonctionnement des financements bancaires, publics et privés
- Un outil pour tester son activité: la couveuse agricole Coups d'pousses

Jour 4: Préparer le calendrier de réalisation de son projet et le présenter:

- Les éléments à considérer
- Les étapes à définir
- Les démarches à réaliser
- Communiquer sur son projet
- Analyse croisée
- Défendre et argumenter son projet.

Dates, lieux et intervenants

01 févr 2016 09:00 - 17:00 (7hrs)	30190 Montignargues	Cyrille Deregnacourt, conseiller en protection sociale de la MSA Animateur de l'ADDEARG
05 févr 2016 09:00 - 17:00 (7hrs)	Chez un paysan	Visite d'une ferme (lieu encore à définir)
08 févr 2016 09:00 - 17:00 (7hrs)	30190 Montignargues	Ronan Dumoulin, chargé d'études agri-rural de l'AIRDIE Pierre Migot, animateur de la couveuse agricole Coups d'pousses Animateur de l'ADDEARG
12 févr 2016 09:00 - 17:00 (7hrs)	30190 Montignargues	Sarah Perez et Elma Mathey, animatrices ADDEARG

Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 4 jour(s)
Date limite d'inscription 28/01/2016

Tarifs

Non agricole 560€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Adhésion obligatoire à l'association: 15€
(7€ petits budgets)

Plus de renseignements

Sarah Perez
ADDEARG
26 rue Centrale
30190 Saint Geniès de Malgoirès
Tel. 04 66 63 18 89
addearg.formation@gmail.com
<http://www.jeminstallepaysan.org/gard>

N° d'organisme de formation :
91300275330